Malagasy Protestant Church in France Madegassiche Protestantische Kirche in Frankreich

# Eglise Protestante Malgache en France Fiangonana Protestanta Malagasy aty Andafy



Siège national 47 rue de Clichy 753119 Paris Cedex 09 Tél. 01 45 96 03 05

#### La justification en Christ. Lecture de l'épître aux Romains 3/21-31

L'apôtre Paul écrit à la communauté chrétienne de Rome alors qu'il n'est jamais allé à Rome. Cette communauté risque de se diviser en deux, l'une judéo-chrétienne, héritière de la synagogue, et l'autre, celles des pagano-chrétiens. L'apôtre n'estime pas être en présence d'une communauté unie. Il a voulu à marquer l'union, la solidarité des croyants d'origine païenne avec ceux de la Palestine.

Les chrétiens de Rome ont trouvé leur propre voie, mais ils sont encore en division serrée avec la foi juive. L'apôtre s'adresse constamment à des croyants d'origine grecque devenus chrétiens au sein d'une minorité des juifs devenus chrétiens. La communauté est probablement de majorité paganochrétienne et c'est comme telle que l'apôtre lui écrit pour qu'elle comble de paix. L'apôtre combat pour l'union et l'édification de la communauté. Dieu de l'espérance est la source de cette paix, elle est là la paix mais l'apôtre espère qu'elle perdure. Paul s'attache à annoncer l'Evangile en s'adressant alternativement aux chrétiens d'origine juive et ceux d'origines païenne, qu'il va exhorter dans la parénèse conclusive à vivre dans le concret quotidien de la paix : renoncement à toute prétention, ces chrétiens rechercheront le bien des autres et s'attacheront à éviter tout ce qui pourrait menacer leur solidarité entre eux et avec tous les hommes.

L'épître aux Romains a eu essentiellement un but de conciliation. L'apôtre craint que les judaïsants propagent leurs idées à Rome comme ils l'ont fait en Galatie ou en Corinthe : chercher le salut par les œuvres de la loi, se justifier devant Dieu par la loi. Il veut prémunir les Romains contre les agissements des judaïsants. La colonie juive de Rome qui était fort importante a semé de troubles lors de la prédication de l'Evangile de Jésus Christ. Les chrétiens d'origine juive ont été influencés par la colonie juive qui ne croit pas le Christ en Jésus. Les chrétiens d'origine païenne avaient pris une attitude quelque peu méprisante et supérieure à l'égard de leurs frères d'origine juive. L'église de Rome a été dès lors au bout de la division, coupée en deux partis, l'un formé des convertis du paganisme, l'autre des convertis du judaïsme. Devant une pareille situation, l'apôtre se proposerait d'amener les uns et les autres à s'accepter mutuellement, à prendre conscience de leur union fondamentale. Le sommet de l'épître serait dès lors le verset 7 du chapitre 15 : « Accueillez-vous donc les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu ».

Cette façon de vivre en tant qu'union de chrétien est le résultat, la conséquence logique de la justice de Dieu manifestée en Christ. Cette union concerne des personnes. Elle implique que chacune échange, partage et chemine avec l'autre tout en gardant sa spécificité. Au lieu de marginaliser ou d'éliminer les dissentiments, l'union les place au cœur d'une relation où on respecte l'autre dans ce qui lui appartient en propre (et non dans ce qu'il a de commun avec tous) : on l'écoute parce qu'il a quelque chose à nous dire qui nous est étranger ; on lui parle pour lui faire part de quelque chose qui est en nous et qu'il ignore. L'union est parfaite (ce qui, malheureusement, n'arrive jamais, sauf peut-être entre Dieu et Jésus), lorsqu'on est ensemble sans être ni devenir identique. Encore, cette union est la conséquence de la justification en Christ.

Cette situation donne à l'apôtre l'occasion de faire un exposé complet et organisé de sa conception de la foi. Les premiers chapitres (1/18 – 3/20) affirment l'universalité du péché. « Il n'y a pas de juste, pas même un seul » (3/10) à laquelle répond l'affirmation de la justification par la foi manifestée en Christ Jésus : « tous ont péché, sont privés de la gloire de Dieu, mais sont gratuitement justifiés par sa grâce, en vertu de la délivrance accomplie en Jésus Christ » (3/23-24). Ce salut par la grâce au moyen de la foi conjugue la justice au passif : ce ne sont pas ses œuvres qui font de chrétien un juste, il est justifié par le Christ. La bonne nouvelle de l'Evangile est que Dieu voit les grecs et les juifs à travers le Christ Jésus. Dieu ne voit pas l'humain tel qu'il est dans toutes les contradictions de son humanité mais comme un bien aimé et comme un saint selon les termes de la salutation (1/7) « à tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome, aux saints, par l'appel de Dieu ».

Le thème de la justice et de la justification à propos du salut proposé est central dans l'enseignement de l'apôtre Paul. Sa sotériologie, conception du salut, est la plus élaborée au sein du Nouveau Testament. L'apôtre connait d'autres notions pour proclamer ce message. Bien avant l'épître aux Romains, déjà en l'an 52, il écrit la première épître aux Corinthiens et il annonce la sagesse de Dieu qui provoque la délivrance et la sanctification (1 Co 1/18-31) et en particulier le verset 30 qui reprend toutes ces notions pour parler de Jésus le Christ. Dans l'enseignement de l'apôtre, le salut est résumé dans l'œuvre justifiante de Dieu. Mieux qu'ailleurs, l'apôtre en parle dans l'épître aux Romains 3/21-31:

« 21 Mais maintenant, indépendamment de la loi, la justice de Dieu a été manifestée ; la loi et les prophètes lui rendent témoignage. 22 C'est la justice de Dieu par la foi en Jésus Christ pour tous ceux qui croient, car il n'y a pas de différence : 23 tous ont péché, sont privés de la gloire de Dieu, 24 mais sont gratuitement justifiés par sa grâce, en vertu de la délivrance accomplie en Jésus Christ. 25 C'est lui que Dieu a destiné à servir d'expiation par son sang, par le moyen de la foi, pour montrer ce qu'était la justice, du fait qu'il avait laissé impunis les péchés d'autrefois, 26 au temps de sa patience. Il montre donc sa justice dans le temps présent, afin d'être juste et de justifier celui qui vit de la foi en Jésus.

27 Y a-t-il donc lieu de faire le fier ? C'est exclu ! Au nom de quoi ? Des œuvres ? Nullement, mais au nom de la foi. 28 Nous estimons en effet que l'homme est justifié par la foi, indépendamment des œuvres de la loi. 29 Ou alors, Dieu serait-il seulement le Dieu des Juifs ? N'est-il pas aussi le Dieu des païens ? Si ! il est aussi le Dieu des païens, 30 puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu qui va justifier les circoncis par la foi et les incirconcis par la foi. 31 Enlevons-nous par la foi toute valeur à la loi ? Bien au contraire, nous confirmons la loi ! »

Ce texte n'est pas simple. Chaque verset est exigeant, chaque terme doit faire l'objet d'une étude minutieuse. Il est cependant fondamental car il concentre en quelques phrases la compréhension de la grâce. Il sera, pour cette raison, au centre de toutes les controverses à propos du salut, particulièrement lors de la Réforme au XVI<sup>e</sup> siècle.

Sans en proposer une lecture intellectuelle et sans rester dans une lecture littéraliste, je vous donne quelques repères qui permettront de mieux comprendre la conception paulinienne du <u>salut par la grâce au moyen de la foi</u>. Cela vous fait approfondir votre démarche, de vous laisser questionner, pousser à réfléchir, développer votre propre opinion, librement. Je suis un ami qui fait route avec chacun de vous, mais ta lecture individuelle vaux mieux que la mienne car ta lecture touche ta propre vie, ton existence. Cet acte requiert non seulement de ton intelligence puisqu'il s'agit de lire de verset en verset, mais aussi ta confiance car il s'agit de se laisser interpeller, et parfois de se laisser déplacer en soi-même, par la lecture de l'autre indifférent. La lecture est alors intérieure et elle est à la fois personnelle et communautaire. Cet état d'esprit du lecteur croyant et de la communauté nous place dans la paix.

En lisant l'épître aux Romains 3/21-31, nous sommes à l'aboutissement d'une argumentation commencé en 1/17 « C'est en lui en effet que la justice de Dieu est révélée, par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : Celui qui est juste par la foi vivra » par laquelle Paul veut montrer ce qui, de son point de vue, constitue l'impasse où se trouve l'ensemble de l'humanité.

Il débute par la thèse principale au verset 21 « Mais maintenant, indépendamment de la loi, la justice de Dieu a été manifestée ; la loi et les prophètes lui rendent témoignage ». Il indique ainsi qu'il n'est pas en rupture avec les traditions fondamentales du judaïsme mais il montre que cette « justice de Dieu » se manifeste « par la foi en Jésus Christ » (verset 22a) et c'est « pour tous ceux qui croient » (verset 22b).

La « justice de Dieu » n'est pas pour le seul besoin de montrer que Dieu est juste, la « justice de Dieu » parle de l'homme : c'est en vue de la justification de l'homme que Dieu manifeste sa justice.

L'apôtre continue que « tous ont péché et sont privé de la gloire de Dieu » (verset 23a), et de suite il atteste que « tous sont gratuitement justifiés par sa grâce, en vertu de la délivrance accomplie en Jésus Christ » (verset 24). D'un coté l'apôtre parle du péché et de l'autre il parle la grâce de Dieu manifestée en Jésus le Christ. Il parle du Christ et précise sa pensée : « c'est lui que Dieu a destiné à servir d'expiation par son sang » (verset 25a) ; là il parle aux juifs qui savent bien ce qu'est le sacrifice par le sang. Il voudrait dire que tout ce qui était sacrifice par le sang ne vaut rien ; et Dieu, dans sa patience, a laissé les péchés s'accumuler, Dieu « avait laissé impunis les péchés d'autrefois » (verset 25c) ; tout cela « pour montrer la justice (de Dieu) » (verses 25b). Mais maintenant, Dieu est intervenu : les croyants, ceux qui ont la foi, ceux qui croient son en effet libérés, rachetés par le Christ que Dieu a envoyé pour être la victime expiatoire : « au temps de sa patience. Il montre donc sa justice dans le temps présent, afin d'être juste et de justifier celui qui vit de la foi en Jésus » (verset 26).

Paul fait un pas de plus : Dieu est non seulement intervenu pour réparer les péchés d'autrefois, mais Dieu intervient également dans le temps présent. C'est à la fois pour manifester sa justice et aussi pour justifier « celui qui vit de la foi en Jésus »

Cette justification ne peut être reçue que par la foi. Elle pose la question de la foi, car seulement celui ou celle qui a la foi reçoive la justification. Mais d'où vient la foi de l'homme. Ici, nous sommes au cœur du **salut par la grâce au moyen de la foi.** Et nous allons tout lentement pour en mieux saisir.

### 1. D'abord le salut

Notre salut ne dépend nullement de ce que nous sommes et de ce que nous faisons, mais seulement de ce que Dieu est et de ce qu'il fait. En Christ, Dieu nous le donne gratuitement, sans que nous ayons à le gagner ou à le mériter si peu que ce soit, sans que nous ayons des conditions à remplir pour le recevoir. Selon une formule du pasteur théologien Paul Tillich, Dieu ne nous demande pas de devenir un peu plus acceptables ou un peu moins inacceptable pour nous accepter. En Jésus Christ, il nous accepte, bien que nous soyons inacceptables<sup>1</sup>.

Il y a des gens qui considèrent que <u>l'être humain peut et doit se sauver par ses œuvres</u>. En vivant selon la volonté de Dieu, en observant sa loi, il mérite son salut. Tout dépend de lui, de ses décisions, de ses actes. Il appartient à chacun de gagner son salut ou de le perdre par son comportement.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Paul Tillich, *Les fondations sont ébranlées*, p. 222 Paul Tillich, *Le courage d'être*, p. 167.

Il y a aussi des gens qui estiment que personne ne peut vraiment mériter et gagner son salut. Aucun de nous ne remplit toutes les exigences de la loi ni ne parvient à vivre entièrement selon la volonté divine. Nous avons tous besoin de pardon. Ce pardon, Dieu l'accorde aux hommes de bonne volonté. Si nous faisons des efforts, si nous essayons de bien agir, il vient à notre secours, il nous apporte ce qui nous manque.

Que ce soit sans l'aide de Dieu, par ses seules forces (par exemple : aimer Dieu) ou avec l'aide de Dieu qui vient au secours de celui qui fait des efforts (par exemple par le baptême qu'il est sauvé ou il reçoit le salut) son salut dépend en fin de compte de ses décisions et de ses actes. Même s'il a besoin que Dieu se montre indulgent et l'aide, il se sauve lui-même. La grande affaire de tout être humain, la tâche principale de son existence, l'œuvre qu'il a à accomplir, c'est son salut.

L'apôtre Paul déclare que le salut vient entièrement et uniquement de Dieu. Le péché a totalement corrompu l'être humain. Il asservit sa volonté, il affecte ses intentions. Tout en nous est mauvais, nous recevons le salut, comme nous recevons la vie, sans l'avoir mérité, sans l'avoir demandé ni désiré, sans avoir rien eu à faire. L'être humain est prisonnier de l'empire diabolique du mal. Il est coupé de Dieu. Le péché l'enferme, l'imprègne, le pénètre et l'atteint entièrement. Il ne peut lui échapper et ne s'en délivrer que si Dieu l'en arrache. La grâce nous libère de l'emprise du mal et de nous-mêmes. Elle déplace celui qu'elle atteint, et le fait entrer dans un monde autre, celui de Dieu.

La justification ne naît pas de nos dispositions intérieures ; elle vient de Dieu. **Quand Dieu me justifie, ma relation avec Dieu change, et non ce que je suis.** Désormais, il m'accepte ; pourtant, je ne deviens pas acceptable, je demeure inacceptable. Il me pardonne ; je ne suis plus pécheur néanmoins, je demeure fautif. Devant Dieu je ne suis plus pécheur, je ne suis plus coupé de Dieu, la relation a été établie mais elle n'est pas droite, elle est courbée, je suis fautif.

Etre justifié ne veut pas devenir juste, mais être déclaré juste. Autrement dit, le salut fait de moi un coupable gracié ou amnistié, nullement un innocent, ni quelqu'un qui a payé ses dettes ou qui s'est racheté par sa bonne conduite. Le fidèle, comme le dit une phrase célèbre de Martin Luther est simul justus simul peccator, en même temps juste et fautif. Fautif à cause de ce qu'il est ; juste parce que Dieu décide de le considérer et de le traiter comme tel. Ainsi, la justification consiste en un changement d'attitude de Dieu à mon égard, de la décision qu'il prend de ne pas me tenir rigueur de mon péché. Elle m'est donc extérieure même si elle a des conséquences dans ma vie, même si elle entraîne, par voie de conséquence, des changements internes. En d'autres termes, la justification n'est pas essentiellement un changement par lequel l'homme est fait juste, mais le décret par lequel il est déclaré juste; la parole qui me déclare juste agit en moi pour me rendre juste. Jean Calvin écrit que « Dieu nous répute justes en Christ, bien que nous ne le soyons pas en nous-mêmes »<sup>2</sup>.

Cette grâce ne devient jamais une propriété, quelque chose qui serait en moi ; elle reste toujours une relation avec Dieu qui dépend de lui, de l'attitude qu'il adopte envers moi. En ce sens, même si je la fais mienne, même si elle marque mon existence, elle a toujours pour moi un caractère extérieur. Je ne dois pas la chercher dans mon intériorité. L'affirmation que son salut dépend entièrement de Dieu et aucunement de lui-même donne une très grande sérénité au croyant. En effet, il connaît ses faiblesses et ses erreurs. S'il doit compter sur lui, son salut reste toujours menacé, incertain et aléatoire. Au contraire, Dieu ne change pas d'avis, il ne revient pas sur ses décisions ; s'il m'a élu, rien ne pourra me séparer ou me priver du salut qu'il m'a manifesté en Jésus-Christ. Ce salut je ne peux pas la perdre, et qu'il ne me sera pas enlevé.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, III/11/3.

## 2. Ensuite la foi

L'affirmation « sauvé par la grâce au moyen de la foi ... » est bien connue. Elle contredit toute croyance selon laquelle l'homme pourrait, par ses efforts ou ses œuvres, obtenir le salut de Dieu. C'est la foi qui fait médiation et non les œuvres. Mais de quelle foi parle-t-on ? Une foi ? Des fois !

Il y a plusieurs manières de décrire la foi. La foi peut se comprendre comme une <u>confiance</u> ou une <u>espérance</u> ou encore comme le <u>contenu d'une confession</u>. Dans tous ces cas, <u>la foi apparaît comme ce qui relève de la réponse de l'homme à la grâce de Dieu</u>. Or, contrairement aux apparences, Paul n'a pas un seul langage sur ce sujet.

En Romains 3/22 « la foi en Jésus Christ », dia pisteôs ièsou christou (δια πιστεωσ Ιησου Χριστου) et en Romains 3/26 « la foi en Jésus », ek pisteôs ièsou, (εκ πιστεωσ Ιησου ) : je lis la foi du Christ Jésus, la foi dont Jésus le Christ est en la propriétaire, la foi vécue par le Christ ; et la foi de l'homme est à comprendre à la lumière de « la foi de Jésus Christ »

Jésus-Christ, sujet ou objet? Lé témoignage biblique distingue entre la foi que les humains portent au Christ Jésus (génitif objectif) et la foi qui émane du Christ Jésus dont le Christ Jésus est le sujet (génitif subjectif). Tout en reconnaissant que je vais contre l'opinion commune, au moins dans l'épître aux Romains 3/22 et 3/26, je soutiens que la foi de Jésus le Christ doit signifier la foi qu'avait Jésus (génitif subjectif) : la foi vécu par le Christ.

En s'appuyant sur le texte grec, nous pouvons les traduire aussi bien par « la foi en Jésus Christ » que par la « foi de Jésus-Christ ». Cette ambivalence montre la complexité de la notion de justification chez Paul. Dans le premier cas, Jésus-Christ est l'objet de la foi. Dans le second, il est sujet de la foi.

Cette expression propre à Paul définit la foi comme double mouvement : il va de Dieu vers l'homme en Christ : c'est par la foi du Christ que le croyant est justifié ; et il va de l'homme vers Dieu en Christ : la foi comme rencontre entre l'homme et la grâce de Dieu manifestée en Christ, « rencontre expérientielle mais ne faisant pas expérience, rencontre réelle mais hors langage et hors image ». Ainsi comprise, la foi est, dans l'acte même de cette rencontre, union avec le Christ. Ce double mouvement qui va de Dieu vers l'homme et de l'homme vers Dieu est perceptible dans la formulation caractéristique de Paul : « la foi en Jésus Christ » (verset 22a) ... « la foi en Jésus » (verset 26b). L'expression « foi en Jésus » exprime le double mouvement d'une rencontre entre la foi du Christ et la foi de l'homme. La foi chez Paul, pour rependre l'expression d'un exégète, citée par le pasteur théologien Elian Cuvillier, mais je la modifie est « confiance en la confiance du Christ », cette confiance du Christ est sa foi, la foi du Christ en Dieu.

En opposant la foi en/de Jésus Christ aux œuvres de la loi, l'apôtre ne substitue pas la foi à la loi. La foi est autre chose qu'une nouvelle œuvre de l'homme. « La foi du Christ » en son Père est première. Elle est décisive. C'est une sorte de révolution copernicienne au plan théologique. Ni les œuvres, ni même la posture « croyante », ne sauve pas. « La foi de Jésus Christ » souligne la radicalité de la grâce de Dieu et éloigne la confiance de l'homme de tout ce qui serait une « œuvre » dont on pourrait revendiquer le résultat. C'est cette foi de Christ, et non « en Christ » qui nous sauve. Cette foi du Christ est à comprendre comme fidélité et obéissance à la volonté de Dieu.

## 3. Puis la foi et la grâce

Il importe de rappeler que la foi ne consiste ni en l'adhésion intellectuelle à des doctrines ni en un sentiment du cœur, ni en une décision de la volonté. Par « foi », il faut entendre ce que Dieu fait surgir en un être humain, ce qu'il crée en nous quand il nous rencontre. Elle n'est pas une œuvre, quelque chose que nous donnerions à Dieu, comme on donne sa confiance à quelqu'un et que l'on s'engage à son égard, mais un don que Dieu nous fait, un engagement qu'il contracte envers nous.

La foi s'empare de nous, de même qu'un amour nous saisit. Il ne dépend pas de nous de croire et d'aimer ; cela nous arrive et s'impose à nous. Beaucoup de pasteur théologien dit que la foi est le seul œuvre que Dieu fait sans nous les humains. Le pasteur théologien Paul Tillich disait : « la foi c'est le fait d'être saisi » par Dieu.

Il en résulte que parler du « salut par la grâce » ou du « salut par la foi » revient à peu près au même. Il y a équivalence presque complète entre ces deux expressions. Dans les deux cas, on veut souligner que notre salut provient entièrement de Dieu et nullement de nous. Toutefois, deux raisons expliquent que l'on spécifie « par la grâce par le moyen de la foi ».

Grâce et foi désignent bien une seule et même réalité, mais sous des aspects différents. « Grâce » insiste sur l'action de Dieu, sur la cause qui agit, sur « l'émetteur ». « Foi » met l'accent sur l'effet qui en résulte, sur les conséquences de l'action de Dieu, sur le « récepteur ».

En ce sens, on peut dire que la foi « répond » à la grâce, à condition de préciser que la réponse n'est ni autonome, ni indépendante ; elle ne constitue pas un second acte. L'acte de Dieu, c'est à dire la grâce, provoque la foi, suscite la foi, et la détermine entièrement.

La foi naît toujours de la grâce mais il arrive que la grâce agisse sans susciter la foi. Elle ne s'adresse pas aux seuls fidèles et n'a pas toujours pour but et pour effet de créer la foi. Ainsi, Dieu donne au croyants et aux incroyants ces grâces que sont la vie (et les événements qui en forment la trame), la nature (les continents et les mers, le jour et la nuit, le soleil et la pluie). Il donne aussi les liens sociaux et familiaux, etc. Jean Calvin distingue, d'une part, « la grâce générale » dont bénéficient tous les êtres sans qu'elle les conduise à la foi, et d'autre part, la « grâce spéciale » ou « particulière » qui touche les seuls « élus », et fait surgir en eux la foi en Christ. Dire que nous sommes sauvés par grâce, par le moyen de la foi signifie que le salut provient de cette sorte de grâce (la grâce spéciale) qui fait naître en nous la foi.

### 4. Enfin La foi et les œuvres

Nous sommes sauvés par la foi, et non par les œuvres, ni par la foi et les œuvres.

L'opposition de la foi avec les œuvres ne se situe pas entre l'intériorité (ce qui se trouve en nous) et l'extériorité (ce que nous faisons). Elle distingue dans notre vie, dans nos sentiments, croyances et actions d'une part ce qui vient de Dieu, ce qu'il suscite, et, d'autre part, ce qui relève de nous, ce que nos efforts produisent. Par « œuvres », il faut entendre ce que quelqu'un pense, sent et fait de son propre chef. Elles englobent ses idées, ses sentiments, sa spiritualité. Le croyant n'est pas sauvé par sa piété et son orthodoxie, mais par Dieu. Quand on déclare : « Dieu vous sauve à condition que vous croyez en lui et que vous ayez des bons sentiments », on rétablit un salut par les œuvres³. Inversement, la foi désigne ce que Dieu opère en nous et ce qu'il nous pousse à accomplir. Elle comprend des actions, des prises de positions, des attitudes et des réalisations concrètes.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. Paul Tillich, Substance catholique et principe protestant, p. 324.

Lorsque l'apôtre déclare que nous sommes sauvés par la foi et non par les œuvres, il affirme qu'effectivement nous restons passifs en ce qui concerne notre salut. Il ne dépend en aucune manière de la qualité, de l'authenticité, de la profondeur ou de la pureté de nos croyances, de nos sentiments et de nos actions. Il ne s'ensuit nullement que le croyant reste passif dans la vie chrétienne, une fois qu'il a reçu le salut, et que les œuvres, au sens précis qui a été dit, en soient exclues. Ici, l'intelligence, les capacités, la volonté, les efforts et le travail de l'être humain interviennent et jouent un rôle important.

Ainsi, l'obéissance du chrétien ne décide pas de son salut ; elle ne le détermine pas, elle n'en est pas la cause ; elle en découle, elle en est la conséquence. Le croyant n'agit pas pour être sauvé, pour faire son salut, afin d'obtenir sa justification. Il fait des efforts, il se mobilise avec ses qualités et ses possibilités parce qu'il est sauvé, parce que Dieu lui a fait grâce. Notre salut dépend uniquement de Dieu ; il est entièrement son œuvre et nullement la nôtre. Nous n'y participons et nous n'y coopérons en rien. Il n'en va pas de même pour la vie chrétienne ; ici nous sommes « ouvriers avec Dieu », selon l'expression de l'apôtre Paul.

Martin Luther écrit : « Nous ne rejetons pas les bonnes œuvres, nous les enseignons au contraire et nous les glorifions. Ce ne sont point elles que nous repoussons, mais la pensée impie d'y chercher le salut »<sup>4</sup>. Il déclare « Nous ne sommes pas rendus justes en faisant des œuvres justes, mais, rendus justes, alors nous accomplissons des œuvres justes »<sup>5</sup> « C'est, écrit Luther, d'abord la personne qui doit être changée, ensuite les œuvres le seront aussi »<sup>6</sup>

Je ne peux pas transformer ma propre personne. Seul Dieu sait le faire. Quand il me sauve, quand il fait de moi, par sa grâce, une créature nouvelle, alors je produis de bonnes œuvres ; pas avant. Les bonnes œuvres ne produisent pas le salut, mais le salut produit les bonnes œuvres. Si par rapport à la société, d'un point de vue philosophique et mondain, il est exact que ce que je fais détermine ce que je suis, par contre, il n'en va pas de même devant Dieu. Dans mon rapport à Dieu, je suis ce qu'il fait de moi, il produit en moi « le vouloir et le faire selon son dessein bienveillant »

Une citation de Paul Tillich conclura cette section sur la grâce, la foi et les œuvres :

« La grâce [au sens strict, restreint et fort du mot] produit ... la foi, et non vice versa. Une des plus grandes perversions de la prédication protestante consiste à dire aux gens : vous devez croire, et alors vous obtiendrez ainsi la grâce. Les Réformateurs unanimes n'ont cessé de dire le contraire, à savoir que la foi est le premier don de la grâce de Dieu. Croire signifie seulement accepter le don de Dieu. La grâce précède tout le reste. Sa venue et ce qu'elle opère rendent la foi possible ; c'est elle qui rend la foi possible »'.

De ce qui précède, Paul déduit une question : Où est la fierté ? « Y a-t-il donc lieu de faire le fier ? C'est exclu! Au nom de quoi? Des œuvres? Nullement, mais au nom de la foi » (verset 27), c'est-àdire où sont les raisons, pour l'homme, de se confier en lui-même ? Toute fierté est exclue, non pas en raison de la loi des œuvres mais en raison de la foi. Paul ne remet pas en question l'agir humain, mais, devant Dieu, il ôte toute validité aux œuvres de la loi (verset 28). L'expression désigne soit les actions bonnes des croyants, soit des marqueurs identitaires dont il se réclame ; peut être les deux.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Martin Luther, *Le livre de la liberté chrétienne*, traduction F. Kuhn, Fischbacher, 1879, p. 53.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Martin Luther, Œuvres I, p. 98 (thèse 40).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Martin Luther, Œuvres VIII, p. 12.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Substance catholique et principe protestant, p. 324.

En fait, pour Paul les œuvres ne peuvent permettre à l'homme de trouver un fondement à son existence devant Dieu. C'est du régime de la foi que l'homme peut se réclamer.

Nous chrétiens, nous agissons, nous servons Dieu mais tout ce que nous faisons, du bien ou du mal, et que nous le faisons seul sans Dieu, tout cela est péché : «... tout ce qui ne procède pas d'une conviction de foi est péché »

Quelqu'un fait quelque chose que tout le monde estime bien, mais s'il le fait seul, sans être en relation avec Dieu, sans la foi, ce n'est pas du bien. Quelqu'un fait quelque chose que tout le monde estime mal, mais s'il le fait dans la foi, en relation avec Dieu, c'e n'est pas du mal. Martin Luther disait : « tout ce qui est bien hors de la foi n'est pas le bien, et tout ce qui est mal dans la foi n'est pas le mal ». En fait, ce qui prime avant tout, ce n'est pas le bien ou le mal, mais la foi ou la non-foi, avec Dieu ou sans Dieu, avec le Christ ou tout seul comme l'homme marxiste. Le contraire de la foi n'est pas le bien ou le mal mais la non-foi. Ce que disait l'apôtre Paul, repris par Martin Luther, a été encore repris par un philosophe danois luthérien, Søren Kierkegaard : « le contraire du péché, ce n'est pas la vertu, mais la foi »<sup>8</sup>. Ce cri a été repris par un pasteur suisse réformé, Emil Bruner écrit :

« Tout ce que l'homme fait par lui-même, même le meilleur, est affecté par le péché. Aux yeux des hommes, cela peut être bon ; cela peut être, selon les normes humaines, nobles et vertueux ; devant le jugement de Dieu, cela ne peut pas subsister. C'est le péché. Il ne faut pas employer dans ce contexte la notion de dépravation totale qui prête à malentendu. La Bible ne nie pas qu'il y ait des hommes bons et des hommes mauvais. Elle ne nie pas qu'un incroyant et même un athée puissent faire du bien. Elle reconnaît les vertus des païens. Mais elle affirme que ces vertus sont péché au regard de Dieu, aussi bien que le mal, parce qu'elles sont en dernière analyse produites par un cœur séparé de Dieu et possédé par l'amour de soi. Le péché n'est pas en premier lieu d'ordre moral, mais d'ordre religieux »<sup>9</sup>

Voilà la porte est grande ouverte qui nous amène à reflechir sur la notion de la foi, à marcher dans la foi dans notre service.

« Nous estimons en effet que l'homme est justifié par la foi, indépendamment des œuvres de la loi » (verset 28) condense l'Evangile paulinien : l'être humain est justifié par la foi en dehors de la loi. Affirmer le contraire serait récréer une séparation que Paul cherche à faire tomber : celle qui sépare juifs et païens si les œuvres de la loi désignent des marqueurs d'identité ou celle qui sépare « bons » et « mauvis » pratiquants. **Désormais, en Christ ; Dieu est le Dieu de tous, et il justifie tous selon le même régime, celui de la foi** : « Ou alors, Dieu serait-il seulement le Dieu des Juifs ? N'est-il pas aussi le Dieu des païens ? Si ! il est aussi le Dieu des païens, puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu qui va justifier les circoncis par la foi et les incirconcis par la foi » (versets 29-30).

<sup>9</sup> Emile Bruner, « Prédestination et Liberté », in *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuse*, 1952/2, p. 88. Lire aussi Emile Bruner, *Notre foi*, Lausanne, éditions La Concorde, 1935, p. 90-94.

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> « Souvent l'on n'a pas vu que le contraire du péché n'est nullement la vertu. C'est une conception en partie païenne qui se contente d'une mesure purement humaine ; elle ne sait pas ce qu'est le péché, que tout péché est devant Dieu. Non, le contraire du péché, c'est la foi (Romains 14,23). Et c'est l'une des déterminations les plus décisives du christianisme que le contraire du péché n'est pas la vertu, mais la foi » : Søren Kierkegaard, *Le traité du desepoir*, Paris, Gallimard, 1967, p. 167. Lire aussi, Søren Kierkegaard, *Oeuvre complète, tome XVI, La maladie mortelle*, traduction de Paul-Henri Tisseau, Paris, éditions de l'Orante, 1966-87, p. 238.

#### Et la loi dans tout cela

Le salut est la vitoire sur la détresse de l'humanité. Le mot hénreu souvent traduit par salut signifie « être au large, à l'aise », et au sens plus général il veut dire « délivrer, sauver d'un danger, d'une maladie... guérir ». Il nous renvoie à la question de savoir de quoi nous avons besoin d'être sauvés, de quels dangers, quels maladies, quels enfermements, quelles divisions. Quelles lois nous enferment et nous condamnent ? De quoi nous sommes justifiés.

Le concept « justice de Dieu » doit être compris comme « justification du pécheur » et non comme sentence d'un cours de justice ; cette justification se donne par la foi et non par la loi (Rm 1/16-17).

Tous ont péché. Les païens, ceux qui n'ont pas connue le Dieu des juifs ont fait le culte des idoles, impiété (asebeian) et injustice (adikian) d'où les fruits constituent les injustices et les convoitises et les mensonges et le culte à la créature au lieu du créateur (1/18 et 24-25). Ils ont péché sans loi mais c'est d'une apparence car les structures sociales intérioriséesleur servaient de loi. Ils sont dans la même situation que les juifs. Les juifs ont la loi mais l'ont violée (2/17); mais surtout ils ses sont servis d'elle pour se sauver par leurs œuvres. Ils ont donc péché, séparé de Dieu, par mauvaise usage de la loi.

Donc païens et juifs, tous pécheurs. Le péché désigne une attitude vis-à-vis de Dieu, manquer la cible en tirant l'arc (amartia) et qui rend l'homme coupé de Dieu et injuste (a-dikia). Martin Luther et à sa suite le théologien Rudolf Bultmann ont donc définit le péché comme incrédulité, mais les autres l'appellent anti-foi. Le péché est donc l'attitude qui me sépare de Dieu. C'est l'incrédulité païenne ou la volonté de se faire un nom par la loi pour les juifs mais c'est aussi une idolâtrie car celle-ci implique de poser un « Dieu tout puissant qui règle les comptes » et qui n'est en rien le Dieu manifesté en Christ. Martin Luther a heurté avec ce Dieu tout puissant qui juge et condamne le pécheur avant qu'il redécouvre le Dieu faible, faible car il se révèle en Christ, lui qui justifie le pécheur. Il y a plus grave, plus ce Dieu est tout puissant, plus grand est son exigence, plus augmente la dette. La toute puissance de Dieu ouvre sur un Dieu impitoyable. Le pardon ne change rien car il augmente encore la dette. Le théologien catholique Maurice Bellet dit que c'est « le Dieu pervers » 10, c'est le Dieu vengeur disait Martin Luther.

Paul bouleverse la fonction de la Loi ; celle-ci n'a pas principalement pour dire le bien ou le mal à faire ou à éviter dans l'éthique ; la loi montre à l'homme qu'il est en état de péché et doit donc chercher son salut par la foi. Toutefois Paul appelle Evangile le salut par la foi. Ce salut se donne d'abord, Paul le dit d'abord en 1/16-17. Si bien que l'ensemble-loi-péché demeure certes logiquement premier ; mais il n'est pas automatiquement chronologiquement premier. Ce n'est qu'après « le chemin de Damas » que Paul a pu reconstituer le trajet loi-péché/évangile-foi. Le péché fonctionne donc souvent dans sa pensée comme mémorial de ce dont il a été libéré ; mais cet acte de mémoire est indispensable pour que, sans cesse, l'homme s'inscrive à nouveau en Christ, c'est pourquoi après qu'il a parlé de la « justification » (Romains 3/21-30) il se pose la question et il répond « Enlevons-nous par la foi toute valeur à la loi ? Bien au contraire, nous confirmons la loi ! » (Romains 3/31).

La loi a maintenant une fonction herméneutique, elle appelle non à l'obéissance de son contenu mais à réfléchir après telle parole ou tel fait qui entraine un changement intérieur, un *métanoia*, un « se repenti »r, un changement de pensée et qui ne se confond pas à « se convertir », épistrépho, faire demi tour.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cf. Maurice Bellet, *Le Dieu pervers*, Paris, Desclée de Brouwer, 1979<sup>1</sup>, 1998<sup>2</sup>.

Ce deux verbes sont très proches et presque synonymes, *métanoia*, se repentir et se convertir, *épistrépho* mais il ne faut pas faire d'anachronisme. Il n'y a pas de confusion entre se repentir et se convertir. La repentance est un changement plus intérieur, au niveau de la pensée, c'est un changement de cœur. La conversion est un changement de comportement et le plus souvent un retour vers Dieu, l'image est très parlante d'un changement de direction sur un chemin, un retour sur ses pas, pour celui qui s'est éloigné de Dieu. Il y a manifestement un lien entre repentance et conversion, un lien de cause à effet. La repentance est première et c'est parce qu'il y a changement de pensée qu'il y a changement de comportement. Changer de décision conduit à changer d'altitude. Le changement de cœur entraîne le changement de manière de conduire. La loi entraine la repentance et la repentance entraîne la conversion. D'où on n'annule pas la loi, la loi qui a montré à l'homme qu'il est fautif devant Dieu, il n'est pkus coupé de Dieu mais il ne marche pas droit devant Dieu, dans la voie de Dieu.

Mais comme l'homme n'est plus coupé de Dieu, il n'est plus pécheur car il a été justifié. La loi ne montre plus à l'homme qu'il est pécheur mai elle lui montre qu'il est fautif, pénitent. La faute n'est pas ici une attitude devant l'homme mais toujours devant Dieu. Le fidèle, comme le dit une phrase célèbre de Luther est *simul justus simul peccator*, en même temps juste et pénitent. Pénitent à cause de ce qu'il est ; juste parce que Dieu décide de le considérer et de le traiter comme tel. Et c'est la loi qui montre à l'homme qu'il est pénitent. D'où on n'annule pas la loi.

D'autre estime, comme le calviniste qu'il faut garder la loi pour régler le comportement chrétien dans l'alliance en, Christ où la loi régisse la vie chrétienne dans le vivre ensemble dans la cité. Ici la loi montre la volonté du Christ, et le chrétien doit et peut vivre cette volonté car il est en Christ. Certes le comportement interne du chrétien n'a plus la loi pour modèle, son comportement externe et public reste lié à la loi en tant qu'elle régit aussi la cité. Ici la loi ne montre plus l'état du chrétien mais une grâce pour que le chrétien puisse mieux vivre et mieux témoigner dans la cité.

Pareillement, Paul fonde le comportement interne du chrétien, non sur la loi mais sur le baptême « considérez que vous êtes morts aux péchés et vivants pour Dieu en Jésus Christ », sur la christologie « vivez come si Christ vivez en vous » et sur la pneumatologie « n'attristez pas l'Esprit qui habite en vous »

L'usage est de conclure. Or, dans son sens littéral, conclure veut dire : clore. Une conclusion est une sorte de clôture. Elle enferme, elle verrouille. Même qualifiée de provisoire, elle suspend la réflexion et marque la fin d'un cheminement. Comme si la quête de sens jusque là poursuivie pouvait s'interrompre, épuisée, ou pire : s'estimer satisfaite et presque soulagée d'être parvenue à son terme. Toute conclusion s'expose à être prématurée, sinon présomptueuse. C'est pourquoi il m'a paru sage de ne point conclure... car nous sommes en marche, « marcher dans la paix » et « marcher selon l'Esprit ».

Bordeaux, le 08 février 2017 Pasteur Ndranto Rakotoarimanana

# Bibliographie citée

Ansaldi Jean, L'articulation de la foi, de la théologie et des Écritures. Coll. « Cogitatio fidei » n° 163, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 13-36 (non cité mais important sur la notion de la foi comme rencontre)

Bellet Maurice, Le Dieu pervers, Paris, Desclée de Brouwer, 1979<sup>1</sup>, 1998<sup>2</sup>

Bruner Emile, « Prédestination et Liberté », in *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuse*, 1952/2, p. 83-96

Bruner Emile, Notre foi, Lausanne, éditions La Concorde, 1935, p. 90-94.

Calvin Jean, Institution de la religion chrétienne, III/11/3.

Kierkegaard Søren, Le traité du désespoir, Paris, Gallimard, 1967.

Kierkegaard Søren, Œuvre complète, tome XVI, La maladie mortelle, traduction de Paul-Henri Tisseau, Paris, éditions de l'Orante, 1966-87.

Luther Martin, « Controverse tenue à Heidelberg (1518) », Œuvres I, Genève, Labor et Fides, 1985. Luther Martin, « 155 lettres de Luther (1509 à 1546) », Œuvres VIII, Genève, Labor et Fides, 1959. Luther Martin, Le livre de la liberté chrétienne, traduction F. Kuhn, Fischbacher, 1879.

Tillich Paul, Les fondations sont ébranlées, traduction de François Larlenque de l'original anglais The shaking of the foundations, Robert Morel, 1967

Tillich Paul, *Le courage d'être*, traduction de F Chapey de l'original anglais *The courage to be* 1952, Tournai, Castermann, 1967.

Tillich Paul, *Substance catholique et principe protestant*, traduction d'André Gounelle, Cerf, Labor & Fides, Presses de l'Université de Laval, 1995.

# A lire absolument

Collectif, *Marcher selon l'Esprit. Parcours dans l'épître aux Romains*, Société biblique française, 2016. Très facile à lire, pour notre méditation lire la page 34-35.